



## Force Ouvrière a à cœur de se battre pour :

Dans le cadre du Comité Technique Service Central de Réseau, dont les services sont souvent situés dans une région à fort coût de la vie et sont les plus visés par d'éventuelles restructurations, les candidats **FORCE OUVRIÈRE** seront particulièrement vigilants et attentifs concernant :

- ➔ les conséquences sociales et individuelles des réorganisations de service éventuelles, leur diagnostic et les mesures d'accompagnement proposées aux agents,
- ➔ la contribution des personnels aux réorganisations qui les concernent directement,
- ➔ l'amélioration et l'harmonisation des conditions de travail entre les services,



- ➔ les risques psycho-sociaux : trop de cas sont encore signalés et la vigilance reste de mise,
- ➔ la mise en place d'une politique incitative plus marquée pour les personnels afin d'éviter la trop grande défection dans certains services en hémorragie constante,
- ➔ les demandes de logements sociaux et les réservations de berceaux de crèche pour les enfants des agents en région parisienne dans le cadre de l'action sociale.

**FORCE OUVRIÈRE N'A DE CESSÉ DE PORTER HAUT ET FORT VOS REVENDICATIONS  
POUR TOUTES CES RAISONS CHOISISSEZ DES REPRESENTANTS  
QUI SOIENT UNIS ET CONSTRUCTIFS;  
UN AVENIR POUR TOUS ET AVEC TOUS**



**Du 4 au 6 décembre 2018,**

**JE VOTE**



Imprimé en France - PAVARD - RCS Evry 8330 087 808 - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit textes et photos DGAC et © stock.adobe.com - Tous droits réservés - Création et mise en page : www.doubles-clics.fr



**du 4 au 6 décembre 2018**

**JE VOTE**



**Unis & constructifs**



**SNICAC · SNNA · SNPACM**





## Le Comité Technique du service central de réseau (SCR)

Le CT du service central de réseau (SCR) regroupe au sein de la DGAC les services suivants :

- ➔ Secrétariat Général   ➔ SGTA   ➔ ARAMIS   ➔ ACBACEA
- ➔ DTA   ➔ CAB/DG   ➔ MALGH

Les élections professionnelles se dérouleront du 4 décembre au 6 décembre 2018 et permettront d'élire les représentants des personnels qui siègeront au CT SRC pendant 4 ans.

Le comité technique du SRC est l'instance où l'on débat de toutes les questions d'organisation concernant les services mentionnés ci-dessus ainsi que des orientations majeures qui auront des conséquences fortes sur les conditions de travail de leurs agents.



## Un syndicat pour défendre et garantir vos droits et intérêts

En signant le protocole social de 2016, dans un contexte de récession pour la Fonction publique et d'atteintes répétées au service public, **Force Ouvrière** a pris résolument le parti de :

- ➔ maintenir les effectifs et la qualité de services modernisés,
- ➔ contribuer activement au dialogue social,
- ➔ améliorer l'indemnitaire des personnels,
- ➔ maintenir les ratios promus/promouvables,
- ➔ améliorer les statuts et la qualité de vie des agents,
- ➔ préserver pour le futur la négociation protocolaire pour l'ensemble des services et des agents de la DGAC.

FORCE OUVRIÈRE réaffirme solennellement son attachement à l'unité de la DGAC et veillera à ce que soient garanties :

- ➔ la défense du service public qui permet l'organisation collective de la satisfaction des besoins sociaux,
- ➔ les valeurs républicaines, dont celles d'égalité professionnelle des agents, de respect des diversités, d'intégration sociale et de laïcité,
- ➔ une gestion autonome et unifiée des ressources humaines impliquant davantage l'encadrement de proximité.

## Force Ouvrière, membre du CT SCR, POURSUIVRA ET COMPLÉTERA CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ OBTENU :

➔ la mise en adéquation permanente des moyens matériels, des disponibilités budgétaires et des ressources humaines pour assurer l'ensemble des missions des services,

➔ un accompagnement individuel systématique des personnels concernés par toute réorganisation de services ou de processus fondé sur un diagnostic approfondi et concerté avec les représentants syndicaux de ses impacts sociaux,

➔ un développement rationnel et adapté des fonctions support pour assurer les prestations de service indispensables au bon fonctionnement des services,



➔ l'amélioration de la mobilité géographique et fonctionnelle des personnels,

➔ l'équité entre les corps,

➔ l'arrêt de la casse des supports techniques, logistiques et administratifs,

➔ la réduction des lourdeurs administratives qui pèsent sur le travail quotidien des personnels.



*Du 4 au 6 décembre 2018,  
choisissez des représentants,  
unis et constructifs*

Jean-Luc BENESE (Attaché - DTA)

Adeline GAUGRY-QUINCIEU (Assistante - SG)

Olivier GOURDON (Assistant - SG)

Jean Marc BITTOUN (IEEAC - DTA)

Samira SEDDIKI (Attachée - SG)

Patrice BERTHELEU (Ouvrier - SG)

Daniel LEDEUX (Ouvrier - SG)

Thérèse DUPLAND (Attachée - SG)

Jean Claude PINTO (Ouvrier - SG)

Anne Laure GAUMERAI (IEEAC - DTA)

Aymeric FRONTIN (Adjoint - DTA)

Jacqueline PEDRON (Attachée - SG)

Patricia MOURAZ (Attachée - SG)

Christiane POCCRAIN (Adjointe - SG)

Christophe MEYER (IEEAC - DTA)

Martine PERRAULT (Assistante - ACBACEA)

Pierre GAUBERT (Ouvrier - SG)

Murietta BRIGITTE (Assistante - SG)

Nadine KLEIN (Attachée - DTA)

France JESTADT (Attachée - DTA)

